



COMMUNIQUE DE PRESSE

avec embargo jusqu'au 11 août 2006 à 24 heures

LA RENTREE SCOLAIRE 2006

La rentrée scolaire a lieu, cette année, le jeudi 24 août dans les écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation de l'ensemble du canton, à l'exception de la région ABGRU (Agriswil, Büchslen, Gempenach, Ried, Ulmiz, Chiètres, Fräschels), dont le calendrier est proche de celui du canton de Berne. Pour cette région, l'année scolaire aura commencé déjà le lundi 21 août. Les élèves du secondaire du deuxième degré de formation générale (collèges et ECDD), quant à eux, retourneront en classe le lundi 4 septembre.

Ce sont finalement quelque 38'964 élèves des 109 cercles scolaires des degrés préscolaire et primaire, des 21 (+1) écoles du cycle d'orientation (fonctionnement autonome du CO de Doldidier) et des 6 collèges, écoles de commerce et écoles de degré diplôme qui regagnent les bancs d'école lors de cette rentrée 2006. Sont compris dans ces chiffres, les élèves fribourgeois du Gymnase intercantonal de la Broye qui, suivant cette année le calendrier scolaire vaudois, recommenceront déjà le lundi 28 août.

Table des matières :

1.	Evolution du nombre de classes et d'élèves.....	2
1.1	Ecole enfantine.....	2
1.2	Ecole primaire	2
1.3	Cycle d'orientation.....	3
1.4	Secondaire du deuxième degré.....	3
1.5	Tableau récapitulatif	4
2.	Tendance pour les années futures	5
3.	Situation de l'emploi	5
3.1	Ecole enfantine et primaire.....	5
3.2	Cycle d'orientation.....	6
3.3	Ecoles du secondaire supérieur	6
4.	Principales nouveautés de la rentrée	6
4.1	Enseignement obligatoire - partie francophone.....	6
4.1.1	Thèmes transversaux de l'enseignement obligatoire - domaine des apprentissages scolaires.....	6
4.1.2	Dans le domaine éducatif.....	7
4.1.3	Au niveau romand.....	7
4.1.4	Ecole enfantine et primaire.....	7
4.1.5	Cycle d'orientation.....	8
4.1.6	Enseignement spécialisé.....	8
4.2	Enseignement obligatoire – partie alémanique	9
4.2.1	Thèmes transversaux de l'enseignement obligatoire.....	9
4.2.2	Ecole enfantine et primaire.....	9
4.2.3	Cycle d'orientation.....	10
4.3	Enseignement secondaire du deuxième degré	10

1. Evolution du nombre de classes et d'élèves

Sous réserve de modifications qui pourraient intervenir en raison d'arrivées récentes, de déménagements, de renoncements à fréquenter des classes qui ne relèvent pas de la scolarité obligatoire, la situation se présentera de la manière suivante :

1.1 Ecole enfantine

a) Dans la partie francophone du canton

- **ouvertures**, représentant **8.8 classes** à : Givisiez / Corminboeuf (0.5) / Cottens / St-Aubin / Estavayer-le-Lac / Châbles-Cheyres-Font / Siviriez / Corbières-Hauteville-Villarvolard / Sorens (0.25) / Riaz (0.75) / Cressier (0.3).
- **fermetures**, représentant **6 classes** à : Villars-sur-Glâne-Rochettes / Treyvaux (0.5) / Dompierre-Russy (0.2) / Léchelles (0.5) / Cheiry (0.2) / Châtelard (0.2) / Mézières (0.2) / Pont-en-Ogoz / Sâles / Gruyères / St-Martin (0.2)

Dans la partie francophone, la situation des classes enfantines sera la suivante à la rentrée scolaire : **2538 élèves pour 153.8 classes**, soit une moyenne de 16.5 élèves par classe. Par rapport à l'année scolaire 2005/06, on compte quelque 30 élèves et 2.8 classes de plus.

b) Dans la partie alémanique du canton

- **ouvertures** de **4 classes** à : Chiètres, Cormondes, Morat (Basisstufe), Chevrière/Tinterin.
- **2 fermetures** interviennent à : Bösinggen et Heitenried.

A la rentrée scolaire, les effectifs de l'école enfantine pour la partie alémanique seront les suivants : **987 élèves pour 62 classes**, soit une moyenne de 15.9 élèves par classe. Le nombre total d'élèves est stable, puisqu'il ne diminue que de 9 unités.

Au total, ce sont quelque 3'525 enfants répartis dans 215 classes, soit une moyenne de 16.4 élèves par classe, qui commencent l'école enfantine. Globalement, le nombre d'enfants est relativement stable ; par rapport à celui de l'an dernier, il présente une légère augmentation, alors que les statistiques des années précédentes laissaient entrevoir une légère diminution. Comme chaque année, les effectifs mentionnés ci-dessus, calculés à partir des dates de naissance, peuvent connaître dans la réalité une certaine hausse ou une certaine baisse, compte tenu des entrées anticipées à l'école enfantine, des redoublements et des entrées retardées.

1.2 Ecole primaire

a) Dans la partie francophone du canton

- **ouvertures**, représentant **15.5 classes** à : Fribourg-Auge / Fribourg-Schoenberg / La Sonnaz (0.5) / Treyvaux (0.5) / Cottens / Corpataux-Magnedens-Rossens (0.5) / Hauterive / Vernay / Auboranges-Chapelle-Ecublens-Rue / Pont-en-Ogoz / Sâles / Bulle (Léchère) / La Tour-de-Trême / Gruyères / Morat-Courgevaulx-Meyriez, Greng-Montilier / Le Flon-Porsel / Attalens.
- **fermetures**, représentant **10.5 classes**, compte tenu d'un effectif insuffisant à : Grolley (0.5) / Villars-sur-Glâne (Rochettes) (2) / St-Aubin / La Folliaz / Romont / Riaz / St-Martin.

A ces fermetures, il faut ajouter la privatisation de l'ELP qui représente une diminution de 3 classes prises en charge jusqu'à ce jour par l'Etat.

Par rapport à l'année scolaire 2005/06, on compte quelque 60 élèves en plus (de 14'751 à 14'808) pour un total de 754 classes. Les évolutions différentes d'un cercle scolaire à l'autre amènent la création de 5 nouvelles classes. La moyenne est de 19.6 élèves par classe.

b) Dans la partie alémanique

- **2 nouvelles classes** vont s'ouvrir à : Morat et Dirlaret.
- **4 classes sont fermées**, compte tenu du nombre d'élèves insuffisants, à : Fribourg Vignettaz, Fribourg Schönberg, Tavel et St-Ours.

Par rapport à l'année scolaire 2005/06, le nombre d'élèves est légèrement à la baisse (5135 contre 5151 l'an passé) et on compte 2 classes en moins. Les effectifs seront les suivants à l'automne : 5135 élèves répartis dans 258 classes, soit une moyenne de 19.9 élèves par classe.

1.3 Cycle d'orientation

a) Dans la partie francophone

- **15 ouvertures** : CO de Bulle (1), CO de Domdidier (1), CO d'Estavayer (2), CO de la Glâne (2), CO de Marly (1), CO de Sarine-Ouest (7), CO de la Veveyse (1).
- **6 fermetures** en raison d'effectifs insuffisants : CO du Gibloux (3), CO de Jolimont (1), CO de la Tour-de-Trême (1), CO de Pérolles (1).

Au CO de Sarine-Ouest, 7 classes supplémentaires sont ouvertes, car dès la rentrée scolaire cette école accueille les élèves des trois années du cycle d'orientation. En contrepartie, la diminution se porte sur le CO du Gibloux qui, il y a 3 ans, avait accueilli une partie des élèves de la région du futur CO de Sarine-Ouest. L'augmentation des effectifs dans la Broye amène une ouverture de classe au CO de Domdidier et deux ouvertures au CO d'Estavayer.

Au total, par rapport à l'année scolaire 2005/06, on enregistre une augmentation de 162 élèves et l'ouverture de 9 classes. Pour l'ensemble du CO francophone, ce sont **7'744 élèves** qui sont répartis dans **364 classes**, soit une moyenne de 21.3 élèves par classe.

Les classes de la 1^{ère} gymnasiale de Romont regroupent 69 élèves répartis dans 3 classes, comme en 2005/06. Elles sont rattachées au CO de la Glâne en ce qui concerne leur fonctionnement, mais leurs effectifs sont additionnés à ceux des gymnases dans le tableau figurant ci-dessous.

b) Dans la partie alémanique

- **1 classe est ouverte** au CO de Tavel.
- **et 3 classes sont fermées** au CO de Wünnewil, au CO de Morat et au CO de Fribourg.

On compte 32 élèves en moins que pour l'année 2005/06. Au total, on compte environ **2'892 élèves** et **160 classes**, soit une moyenne de 18.07 élèves par classe.

1.4 Secondaire du deuxième degré

A ce niveau, on compte 3 classes supplémentaires en ville de Fribourg : soit 1 au collège Saint-Michel, 1 au collège Sainte-Croix et 1 à l'Ecole cantonale de degré diplôme. Cependant, le collège du Sud, à Bulle, ferme une classe. Sont également compris dans l'effectif des écoles du secondaire du deuxième degré, les 69 élèves des 3 classes de 1^{ère} année

gymnasiale du CO de la Glâne, à Romont. Au Gymnase intercantonal de la Broye, on comptera 134 élèves fribourgeois supplémentaires, ce qui représenterait l'équivalent de 5 nouvelles classes. Pour l'ensemble du canton, on notera donc cette année 7 ouvertures de classe au niveau secondaire 2, le nombre des élèves augmentant de 226 unités.

1.5 Tableau récapitulatif

	2005-2006	2006-2007	Variations
	Classes / Élèves	Classes / Élèves	Classes / Élèves
Écoles enfantines	211 / 3'506	215,8 / 3'525	+ 4,8 / + 19
Écoles primaires	1'009 / 19'902	1'012,0 / 19'943	+ 3,0 / + 41
Cycle d'orientation	517 / 10'506	524,0 / 10'636	+ 7,0 / + 130
Gymnases, écoles de commerce, EDD	202 / 4'461	204,0 / 4'553	+ 2,0 / + 92
<i>Plus les élèves frib. au GYB</i>	7 / 173	12,0 / 307	+ 5,0 / + 134
Totaux	1'946 / 38'548	1'967,8 / 38'964	21,8 / 416

Ce tableau est à interpréter bien sûr au vu des commentaires qui précèdent (chiffres 1.1 à 1.4) et peut être complété par les informations suivantes:

- **à l'école infantine** : les effectifs de certains cercles scolaires s'approchent du minimum légal ou n'y parviennent pas. Plusieurs classes enfantines ont été maintenues, soit parce que les communes ont décidé d'en assumer les frais, soit en diminuant le nombre d'unités de la classe de 4 unités hebdomadaires, soit de 20%. Dans les décisions qui ont été prises, il a été tenu compte de la problématique des transports scolaires. A l'inverse, quelques communes anticipent les décisions à venir en ouvrant des classes d'école infantine organisées sur deux ans. Du côté du personnel enseignant, on compte 226.46 équivalents plein-temps (EPT) pour le degré préscolaire, y compris les enseignants d'appui;
- **à l'école primaire**, on compte 3 nouvelles classes pour un accroissement global de 41 élèves. L'effectif moyen prévisible de 19.64 élèves par classe sera proche de celui de l'année précédente (2005/06 : 19.77). Cette valeur reste supérieure à la moyenne suisse, qui s'élevait à 19.5 élèves par classe au cours de l'année scolaire 2004/05 (source : Office fédéral de la statistique, ci-après OFS).

Au total, on compte 1'269.19 EPT dans l'enseignement primaire, y compris les maîtres et maîtresses de développement, les maîtres et maîtresses d'appui et d'activités créatrices. L'OFS a calculé en 2005 les dépenses de fonctionnement par élève ; pour l'année fiscale 2003 (année scolaire 2002/03), celles-ci s'élevaient à fr. 9'553 dans le canton de Fribourg, contre fr. 11'466 en moyenne en Suisse ;

- **au cycle d'orientation**, il faut relever pour la troisième année consécutive une augmentation des effectifs. Avec 130 élèves, celle-ci est cependant inférieure aux années précédentes. Cette augmentation des effectifs provient essentiellement de la partie francophone. Le nombre d'élèves aurait tendance à diminuer dans la partie alémanique.

Pour le canton, l'effectif moyen prévisible est de 20.29 élèves par classe (en 2005/06 : 20.33), ce qui est supérieur à la moyenne suisse qui s'élevait à 19.1 élèves par classe au cours de l'année scolaire 2004/05 (source : OFS). Au total, on compte 857.47 EPT dans l'enseignement du cycle d'orientation. L'OFS a comptabilisé, pour 2003, des dépenses de

fonctionnement par élève de l'ordre de fr. 13'401 dans le canton de Fribourg et de fr. 15'201 en moyenne en Suisse;

au niveau du secondaire du deuxième degré, l'augmentation des effectifs dans les collèges, les écoles de commerce et de culture générale, entraînera une augmentation d'environ 1.4 EPT d'enseignants, pour un total de 369.65 EPT dans l'enseignement secondaire du deuxième degré. A cela s'ajoute évidemment les postes d'enseignants du Gymnase intercantonale de la Broye. L'OFS a calculé que le coût moyen par étudiant dans les écoles préparant à la maturité est de l'ordre de fr. 16'664 pour le canton de Fribourg, alors qu'il est de quelque fr. 20'322 en moyenne en Suisse (année fiscale 2003).

Au total, ce sont ainsi 21.8 classes supplémentaires (16.8 sans le GyB) qui sont ouvertes pour l'ensemble des degrés d'enseignement. Ce chiffre est plus élevé que celui de la rentrée précédente (13 classes sans le GyB); il se situe au dessous du niveau de la rentrée 2004 (+43) et au même niveau que les rentrées des années 2001 (+15), 2002 (+16) et 2003 (+17.5).

2. Tendances pour les années futures

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport se base sur une enquête qui est conduite chaque année en juin - juillet auprès de toutes les communes du canton, afin de connaître le nombre d'enfants résidants, nés entre le 1^{er} mai et le 30 avril de l'année suivante, ceci pour chacune des années précédant l'école obligatoire.

Cette prospective permet de dégager une tendance pour les années futures, mais ne saurait être parfaitement exacte. En effet, elle ne peut tenir compte d'éléments externes tels que l'entrée anticipée ou retardée à l'école enfantine, les redoublements et les mouvements migratoires.

L'évolution démographique du canton est marquée par une réduction du nombre des naissances et, simultanément, particulièrement dans certaines régions, par l'arrivée d'habitants en provenance d'autres cantons ou de l'étranger. Globalement, contrairement à d'autres cantons, la stabilisation des effectifs à l'école enfantine est confirmée, ce qui a pour conséquence le maintien des effectifs de l'école primaire.

Au cycle d'orientation, les effectifs atteignent leur point culminant à la rentrée 2006/07, avec un total de près de 7'750 élèves (environ 6'200 en l'an 2000) pour la partie francophone et d'environ 2'900 élèves (environ 2'600 en l'an 2000) pour la partie alémanique. Puis l'effet de stabilisation rencontré à l'école primaire se reportera au CO.

3. Situation de l'emploi

3.1 Ecole enfantine et primaire

La Haute Ecole pédagogique a délivré 63 diplômes d'enseignement pour les classes enfantines et primaires : 44 pour la section francophone et 19 pour la section alémanique. 5 personnes ont obtenu un titre bilingue.

Plus de 160 postes d'enseignement (119 dans la partie francophone et 46 dans la partie alémanique) ont été mis au concours dont environ un quart à plein temps. Ils ont tous pu être repourvus. Une quarantaine ont été confiés aux nouveaux diplômés de la HEP. Les ensei-

gnants qui n'auraient pas encore de poste sont disponibles pour des remplacements, ce qui permettra de détendre la situation vécue durant la précédente année scolaire.

Il est par contre très difficile de trouver du personnel formé pour les classes de développement ou pour donner des appuis d'enseignement spécialisé. Afin d'y remédier, une nouvelle formation en cours d'emploi, qui durera deux ans, est organisée dès cet automne pour une vingtaine d'enseignants primaires.

3.2 Cycle d'orientation

88 postes ont été mis au concours (53 dans la partie francophone et 35 dans la partie alémanique) dont le quart environ à plein temps. Les candidats porteurs d'un diplôme reconnu sont plus nombreux que les années précédentes. On constate pourtant encore une pénurie d'enseignants dans certaines branches spéciales telles que l'éducation musicale ou les activités créatrices manuelles, domaines dans lesquels il a fallu faire appel à des étudiants de dernière année ou à d'autres personnes titulaires de diplômes supérieurs mais sans formation pédagogique.

Plusieurs enseignants primaires expérimentés vont enseigner dès la rentrée dans les classes de développement ou des classes pratiques de CO. Ils se sont engagés à suivre en parallèle une formation complémentaire dans le domaine de l'enseignement spécialisé.

3.3 Ecoles du secondaire supérieur

19 postes ont été mis au concours dont 6 à plein temps. La plupart des nouveaux engagés sont porteurs des titres requis ou en passe d'obtenir leur diplôme d'aptitude à l'enseignement. Dans le domaine des lettres, une légère pléthore se fait sentir.

4. Principales nouveautés de la rentrée

Indépendamment de la rentrée scolaire à proprement parler, il convient de signaler une action recouvrant l'entier de la scolarité obligatoire francophone et alémanique et de l'enseignement secondaire du deuxième degré dépendant de la DICS. : une opération portes ouvertes sera conduite, en concertation avec la Fédération des associations fribourgeoises d'enseignantes et d'enseignants, les 20 et 21 avril 2007, sur le thème « Montre-moi ton école ». Celle-ci fera l'objet de présentations plus détaillées à la presse et au public le moment venu.

4.1 Enseignement obligatoire - partie francophone

4.1.1 Thèmes transversaux de l'enseignement obligatoire - domaine des apprentissages scolaires

- Pratiques en évaluation : mise en oeuvre des nouvelles directives prises en application de la conception générale en matière d'évaluation (selon rapport No 235 du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 14 novembre 2005). Au degré primaire, la mise en oeuvre se fera en deux temps : une 1re phase se déroulera dans une dizaine de cercles scolaires de l'arrondissement Veveyse-Gruyère et d'une partie de la ville de Fribourg. Elle sera suivie d'une seconde phase, soit la généralisation pour tous les cercles scolaires et tous les degrés en 2007/08. Formation et information du corps enseignant auront lieu en hiver et au printemps 2007. Au CO, l'entrée en vigueur a été fixée pour cet automne dans toutes les classes avec une phase de formation intégrée à la mise en oeuvre. Ces modifications vont de pair avec la rédaction de nouveaux bulletins scolaires.

- Dans le domaine de l'accueil et de la scolarisation des enfants de migrants, deux projets sont à relever : un projet pilote développé dans les CO de Bulle et de Morat, dont l'objectif est d'intensifier l'intégration des élèves dans les classes régulières. D'autre part, une évaluation plus systématique des élèves en difficultés dans leur langue maternelle sera proposée. Fruit d'une collaboration avec les enseignants de langue et de culture d'origine qui travaillent dans le canton de Fribourg, cette mesure devrait permettre d'orienter avec plus de certitude les élèves dans les classes, y compris le dépistage d'éventuels déficits.
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication (TICE) : poursuite de la formation des enseignants (objectif : atteinte en 2008 du niveau de compétence défini pour tous les enseignants) et extension du recours au TICE dans l'enseignement, notamment grâce à l'aide des personnes ressources.

4.1.2 Dans le domaine éducatif

- Arrivée d'une nouvelle volée de médiateurs et de médiatrices scolaires qui comprend, pour la première fois, des enseignants de tous les degrés, y compris de l'école enfantine et primaire.
- Élèves présentant de graves difficultés comportementales : élargissement des possibilités d'intervention dans les établissements du degré primaire et du CO particulièrement confrontés à ces difficultés ; ouverture de trois classes relais (deux à la rentrée sur le Grand Fribourg, francophone et alémanique) et une au début 2007 dans le Sud du canton, pour les élèves qui doivent momentanément être isolés du milieu scolaire habituel.
- Mémento des règles de vie éducative destiné aux enfants et à leurs parents : distribution à toutes les classes de 4P.
- Poursuite des interventions de l'enseignant rattaché à la brigade des mineurs dont la fonction consiste à conduire un programme d'information et de sensibilisation axé sur les problèmes liés aux incivilités, aux comportements violents et aux actes délictueux.
- Deuxième phase (sur trois au total) des projets expérimentaux de santé scolaire.
- Seconde phase du projet « Santé jeunesse » conduit en partenariat avec les 4 Piliers de l'économie fribourgeoise.

4.1.3 Au niveau romand

Poursuite de la collaboration avec les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, rejoints ensuite par les autres cantons romands, pour la réécriture des plans d'études dans les différents domaines de la formation, en application du plan d'études cadre romand, le PECARO. Distribution aux enseignants de tous les degrés du document « Enseignement et apprentissage du français en Suisse romande – orientations ».

4.1.4 Ecole enfantine et primaire

Le groupe de travail chargé d'étudier les modalités de l'ouverture d'une seconde année enfantine pour la partie francophone et alémanique poursuivra ses travaux en vue du dépôt de ses propositions dans la première partie de l'automne.

2006-2007 verra la mise en oeuvre de la double démarche de soutien à la dynamique de projet d'école et de structuration des établissements scolaires des classes enfantines et primaires par la formalisation du concept, la définition des tâches du répondant au sein du cercle scolaire, l'augmentation des ressources à disposition et l'intégration de nouveaux cercles scolaires.

Introduction officielle des moyens d'enseignement romand « Séquences didactiques pour l'oral et l'écrit » dans toutes les classes francophones de l'école enfantine, de 1P et de 2P. Poursuite de la formation des enseignants.

Clarification des compétences langagières à installer à l'école enfantine. Cette approche fait suite aux deux premières démarches qui avaient porté sur la familiarisation avec les nombres (domaine des mathématiques) et le développement du mouvement « le mouvement pour apprendre ».

Coordination renforcée des mesures d'aide par l'engagement d'un collaborateur chargé de piloter la mise en place du projet des différentes mesures d'aide à l'école enfantine et primaire, de gérer son développement, d'organiser l'information et le travail des groupes partenaires et d'évaluer l'efficacité et la pertinence du concept.

Le projet pilote de « classe multi-âges » pour le cycle élémentaire regroupant les classes enfantines et 1 P – 2 P dans le cercle scolaire de Barberêche entre dans sa deuxième année.

4.1.5 Cycle d'orientation

Dès la rentrée scolaire, le site du CO de Domdidier fonctionnera comme entité indépendante et non plus comme une section du CO de la Broye. Le CO de Domdidier intégrera petit à petit les classes de la section de Cousset. Il devra répondre par un agrandissement des bâtiments à l'augmentation des effectifs des élèves.

Nouvelle grille horaire du cycle d'orientation : 2^e phase de mise en œuvre au degré 8 comportant plusieurs modifications. Les trois principales portent sur l'augmentation de la dotation en anglais (de 2 à 3 unités hebdomadaires dans les classes générales et pré-gymnasiales). Les élèves des classes à exigences de base ont le choix entre l'anglais et le cours d'éducation à la citoyenneté et d'approche de l'actualité. L'autre nouveauté porte sur l'introduction du cours de formation générale mettant l'accent sur l'éducation au choix ; un nouveau moyen d'enseignement accompagne ce cours. Enfin, les élèves dispensés du cours d'instruction religieuse vont suivre pour la deuxième année consécutive un cours d'éthique et de cultures religieuses.

Actualisation des moyens d'enseignement : en 2^e année, la rentrée 2006 voit l'introduction d'un nouveau moyen pour l'enseignement de l'allemand (méthode Genial), toujours avec une attention particulière portée à la didactique renouvelée de l'enseignement d'une langue seconde. Le renouvellement des moyens d'enseignement du français et de la musique se poursuit en 3^e année.

4.1.6 Enseignement spécialisé

Une réponse aux besoins de tous les enfants fribourgeois a pu être trouvée, quels que soient les handicaps ou les difficultés. Les 11 écoles spécialisées accueillent 731 élèves; elles ont atteint leur pleine capacité d'accueil ; seule une classe supplémentaire sera ouverte (home école romand de la Fondation des Buissonnets), l'augmentation du nombre d'enfants à prendre en charge étant peu importante cette année.

Le service d'intégration dans les classes ordinaires pour des élèves en situation de handicap soutiendra 144 élèves, soit une augmentation de 13 enfants. Une vingtaine d'élèves malentendants et sourds, ainsi que quelques enfants malvoyants, sont également suivis par des services spécialisés.

Les réponses à apporter aux profonds changements structurels qui marqueront l'enseignement spécialisé ces prochaines années (entrée en vigueur de la péréquation et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons – RPT - responsabilité unique du canton, rattachement de l'enseignement spécialisé uniquement à la DICS) nécessiteront un travail important. C'est un très gros chantier dont les nouvelles dispositions faciliteront et simplifieront les procédures pour l'ensemble des élèves éprouvant des difficultés scolaires.

Comme déjà annoncé précédemment dans notre communiqué de presse du 1^{er} février 2006, l'enseignement spécialisé connaîtra un changement important au niveau de ses cadres,

puisque Mme Suzanne Gremaud prendra sa retraite au 31 août prochain et que Mme Corinne Monney-Buchs reprendra officiellement les rênes de ce secteur important dès le 1^{er} septembre.

4.2 Enseignement obligatoire – partie alémanique

4.2.1 Thèmes transversaux de l'enseignement obligatoire

La première brochure « Sprechlust » avait eu pour but la prise de conscience et un rapport plus effectif avec l'utilisation de l'allemand standard (le *Hochdeutsch*) comme langue d'enseignement. Une deuxième brochure permettra au corps enseignant de puiser des conseils pratiques concrets pour des situations d'enseignement. Dans cette série de publications pédagogiques du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande, une troisième brochure, destinée elle aussi au corps enseignant, sera consacrée au thème de la réussite dans la conduite de classe.

La planification des travaux du projet d'enseignement des langues des six cantons limitrophes (FR alémanique, BE alémanique, SO, VS alémanique, BS, BL) prévoit l'introduction de l'anglais en 5^{ème} année primaire dès l'année scolaire 2011/12.

L'introduction par étape du portfolio européen des langues commence à l'école primaire et au CO, sur la base d'un concept englobant ces différents degrés.

Une conception générale de la qualité pédagogique est en préparation. Le concept indiquera les fondements de l'assurance qualité et du développement de la qualité de l'école et de l'enseignement pour toutes les structures et activités scolaires.

4.2.2 Ecole enfantine et primaire

Le développement conceptuel et structurel de la Schulleitung (direction d'établissement) se renforce en permanence. Cette année à nouveau, plusieurs enseignantes et enseignants assumant la Schulleitung suivent la formation qui leur est destinée dans le canton de Soleure. Parallèlement, la Conférence des Schulleiter travaille de concert avec l'inspection des écoles pour assurer une offre appropriée de formation continue dans le domaine. En complément du nouveau descriptif de fonction « Schulleiter/in » et des indemnités qui y sont liées, un diagramme de fonction a été élaboré. Celui-ci décrit de manière détaillée la répartition des tâches entre tous les partenaires impliqués dans l'école conduite avec une Schulleitung.

Dans le contexte du réexamen du plan d'études pour l'école primaire et après une phase test d'un an, le plan d'étude provisoire permet d'assurer une transition pour les importantes adaptations des plans d'études par branche et fournit des aides pour la planification de l'enseignement quotidien.

Le concept de cycle élémentaire est expérimenté depuis un an à Fräschels et Barberêche. Cette année, cet essai est élargi avec une classe à Morat. Des enseignements supplémentaires seront ainsi tirés au sujet de ce modèle de scolarisation innovateur, qui doit permettre d'éveiller et d'encourager le développement de l'enfant de manière plus précoce et plus individualisée.

Les deux années précédentes, les volumes 2 et 3 du nouveau moyen d'enseignement de l'histoire avaient été introduits dans les classes de 5^{ème} et 6^{ème} année. Le volume 1 va maintenant être introduit dans les classes de 4^{ème} année.

Le projet « Lesen in Familie und Schule » (lire en famille et à l'école) continue à être conduit en partenariat avec l'unité de recherche de la Haute Ecole pédagogique. Dans le cadre de ce projet est développé un programme d'encouragement à l'amélioration des compétences en lecture, pour lesquelles l'engagement de la famille est indispensable.

4.2.3 Cycle d'orientation

Le thème de l'évaluation prend une place importante. Ainsi, une école engrange actuellement des expériences avec le concept « Stellwerk ». Cet instrument d'évaluation en ligne permet à chaque élève de 8^{ème} année de procéder à une évaluation de son niveau de performances et donc de se situer individuellement.

A cela s'ajoute la démarche de l'évaluation externe, conduite pour la première fois par l'un des CO. Il en est résulté un rapport permettant une bonne analyse et ouvrant la voie pour les pas suivants de la procédure. L'entrée d'une deuxième école dans cette dynamique de l'évaluation externe est en préparation.

Le projet cantonal relatif à l'accueil et la scolarisation des enfants de migrants se concrétise dans la partie alémanique du canton par un projet de coopération entre les CO de Chiètres, Morat et Cormondes. Le but de l'opération consiste en une gestion globale des ressources en matière d'intégration linguistique des enfants migrants, permettant à la fois plus d'efficacité et d'efficience.

4.3 Enseignement secondaire du deuxième degré

Au niveau des collèges cantonaux, nous rappellerons le changement qui intervient à la direction du collège Sainte-Croix à Fribourg, où Madame Christiane Castella-Schwarzen, nouvelle rectrice, entrera en fonction pour cette rentrée scolaire.

La voie des écoles de diplôme, anciennes EDD, se modifie. En effet, un nouveau règlement de reconnaissance des certificats, dits de culture générale, a été introduit au niveau de la CDIP. Des modifications interviendront dès l'automne dans nos deux écoles de culture générale. L'ECDD prendra le nom d'École de culture générale de Fribourg (ECGF). Dans le sud du canton, une voie ECG est également intégrée au collège du Sud à Bulle. Il faut dire que la structure et les programmes des ex-écoles de diplôme correspondent largement à ce qui est prévu par le nouveau règlement fédéral. Il n'y aura donc que des modifications mineures dans la grille horaire et les plans d'études de ces établissements. Il s'agit surtout de s'adapter à de nouvelles terminologies. Une demande de reconnaissance des certificats des ECG du canton a été déposée auprès de la CDIP.

Le Gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne, vivra sa deuxième rentrée scolaire. Une nouvelle volée d'élèves fribourgeois débutera sa 1^{ère} année de gymnase et d'autres étudiantes et étudiants prendront la voie de l'école de commerce ou de culture générale. Le GYB est également en procédure de reconnaissance fédérale de ses certificats de culture générale, mais aussi des certificats d'école de commerce et de ceux de maturité gymnasiale.

Fribourg, le 4 août 2006